

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 19

Artikel: A propos du prochain tir fédéral, à Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes : — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c.) la ligne ou de la Suisse 20 c.) de l'Etranger 25 c.) son espace.

Mai.

On a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal du mois de mai. Les poètes l'ont chanté comme le mois des fleurs et de l'amour, la période féconde de la nature. On l'a considéré également comme l'époque des déceptions et des grands maux. Trop souvent, en effet, une gelée tardive, un coup de vent, une grêle de quelques moments, anéantissent, en mai, les fleurs et les bourgeons qu'avril avait fait éclore. Mai, le mois du renouveau, est la crainte des cultivateurs auxquels les champs promettent de belles récoltes et la vigne de bon vin.

Ce n'est donc pas sans raison que les anciens prétendaient que c'était un mois néfaste, pendant lequel il ne fallait rien entreprendre. Ils défendaient même le mariage. « Les flammes de l'hymen qui s'allumeront durant le mois de mai, dit Horace, se changeront bientôt en torches funèbres. » De là sans doute l'origine de ce dicton : « Noces de mai, noces mortelles ».

Les anciens usages du mois de mai sont trop connus pour que nous les rappelions. Tout le monde sait qu'anciennement, dans les campagnes, le 1^{er} mai, les jeunes gens suspendaient devant la porte de leur fiancée un rameau vert enlacé d'une branche d'aubépine. On plantait également ce jour-là, devant la maison des personnes que l'on voulait honorer, un arbre garni de feuillage et que l'on appelaient *un mai*.

Dans tous les villages, on chantait une vieille ronde dont voici le refrain :

Plantons le mai, chantons le mai,
 Le mai du joli mois de mai.
 Et puis chantons quand on plante,
 Et puis plantons quand on chante
 Le mai, le mai
 Qui nous rend le cœur gai !

Les arbres de mai furent l'origine des arbres de liberté. En France, le premier arbre de liberté fut planté le 1^{er} mai 1790 ; ils se multiplièrent à tel point que l'année suivante on en comptait 85,000. Le plus grand nombre de ces plantations, ayant été faites dans de mauvaises conditions, périrent rapidement. Les agents des comités révolutionnaires en accusèrent les personnes hostiles à leurs principes et demandèrent à la Convention de sévir sévèrement. Les décrets de la Convention furent impuissants à modifier la nature et la végétation et, en 1804, il ne restait plus qu'un petit nombre d'arbres de la liberté.

Les anciens recommençaient à cette époque la navigation interrompue pendant l'hiver. Dès les premiers jours de mai, les galères quittaient en grand nombre les ports de la Méditerranée, se dirigeant en Egypte et en Afrique pour échanger les parfums et les tissus de l'Orient contre les vins et les métaux de la Gaule et de l'Italie.

Au moyen âge, le 1^{er} mai était le signal des réjouissances à la cour ; les seigneurs et les grandes dames se paraient ce jour-là de costumes neufs.

Autrefois, c'était le 1^{er} mai que les eaux jouaient à Saint-Cloud. Le grand plaisir des Parisiens était d'y aller par la *galiote*, un bateau trainé par des chevaux. Ce voyage par eau, dont le point de départ était le quai des Tuilleries, durait plusieurs heures. Chacun emportait des provisions et généralement, afin de rendre le trajet plus gai, les excursionnistes se réunissaient en une seule société pour chanter, danser et manger.

Dans beaucoup de hameaux du Midi, le 1^{er} mai, on choisit une jeune fille que l'on pare entièrement de roses blanches. Elle prend place, entourée de ses compagnes, sur un tonneau enguirlandé, porté par des cultivateurs. Elle personnifie la déesse de mai.

Autrefois chaque passant était tenu de donner un baiser à la déesse improvisée ; mais aujourd'hui le progrès a modifié cette coutume : au lieu d'un baiser, c'est une pièce de monnaie qu'il faut déposer aux pieds de la *belle de mai*. C'est peut-être plus pratique, mais beaucoup moins poétique.

◆◆◆◆◆

**A propos du prochain tir fédéral,
 à Genève.**

La ville de Genève, qui vient d'être désignée pour le tir fédéral de 1887, a déjà eu cette fête en 1828 et 1851.

A l'époque du tir de 1828, les Genevois, comme aujourd'hui, travaillaient à l'embellissement et à l'extension de leur cité. On venait de construire le musée Rath, on bâtissait les maisons de la Corraterie, on préparait les plans d'un nouveau port et du quartier des Bergues. L'emplacement choisi était la Coulouvrière ; la place et le pré présentaient l'aspect d'un jardin anglais improvisé. A l'entrée, un arc de triomphe en verdure ; sur la droite, les tentes des artilleurs et des grenadiers de la garde. L'avenue conduisant à la cantine était gar-

nie de massifs de sapins ; à gauche, le stand, pour 17 cibles, dont 5 bonnes cibles ; la cible fédérale, surmontée de la statue de Guillaume-Tell. La cantine pouvait recevoir 800 convives.

Le tir s'ouvrit le 16 juin. Le 19, au matin, les députations de Berne, Fribourg, Vaud et Neuchâtel, qui venaient par le *Léman vaudois*, ayant été signalées, une barque pavooisée alla à leur rencontre. Elles débarquèrent au port du Molard aux acclamations d'une foule immense. La fête, qui dura six jours, fut très animée. Une exposition de l'industrie genevoise, ouverte au musée Rath, le théâtre, un brillant cirque olympique ajoutaient aux divertissements de la population. Il y avait eu 819 inscriptions pour les bonnes cibles, et 52,895 jetons vendus aux cibles tournantes, soit 56,990 coups tirés.

Les tirs fédéraux prenant des proportions de plus en plus importantes, la place de la Coulouvreuse ne suffisait pas pour celui de 1851, qui eut lieu au pré de Vincy, à deux minutes de l'ancienne porte de Cornavin.

La Commission s'occupa activement des innombrables détails de son mandat dès les premiers jours de janvier. Outre la question des constructions et des fournitures de vin, etc., elle forma un corps spécial de musique, composé d'artistes d'élite, ainsi qu'une société de 150 chanteurs, désignée sous le nom de *Chœur fédéral*.

Le moment venu, les différents quartiers rivalisèrent de zèle et de dévouement pour la décoration de la ville. Le pré de Vincy, d'une superficie de 42 poses (11 hectares), et légèrement incliné, favorisait le coup d'œil d'ensemble. Les constructions formaient un large carré ouvert. Par la principale entrée, — superbe arc de triomphe formé d'une grande arcade mauresque, — le stand se présentait en face, la cantine à gauche, le bâtiment de l'armurier et le café à droite, le pavillon des prix au centre.

Les cibles étaient au nombre de 55. La cantine pouvait recevoir 3 à 4 mille personnes. Une galerie pour les dames, élevée d'une quinzaine de pieds, régnait le long des deux faces latérales. Le soir, 5 à 600 becs de gaz y répandaient la lumière.

Des compatriotes habitant la Californie, se réunirent au nombre de 68 pour envoyer un don de 2,640 francs, en 25 onces de poudre d'or et une pièce de 50 piastres. Cette offrande constitua le premier prix. La *Société des carabiniers suisses*, de Londres, envoya un service à thé, taxé 800 francs. D'autres prix très importants et en grand nombre parvinrent de diverses contrées lointaines où des Suisses étaient établis. La réception de la bannière fédérale et du Comité d'Aarau eut lieu le 5, avec une grande solennité. A 2 heures, une barque pavooisée, remorquée par un bateau à vapeur et ayant à bord une députation du Comité du Tir fédéral, se dirigea sur Nyon, à la rencontre du *Léman*, amenant le Comité d'Aarau. Pendant ce temps, la foule s'accumulait sur les quais, l'île Rousseau, le pont et quai des Bergues, à toutes les fenêtres et sur les toits. Enfin, à 5 1/2 heures, le *Léman* entra dans le port ; la barque le suivit de près ; elle approche aux acclamations de vingt mille âmes, au bruit du canon qui tonne sur

le quai de Longemalle et sur le nouveau quai des Bergues ; les salves du *Léman* et de la barque répondent aux salves de Genève, une brillante musique joue le *Ranz des vaches*, les cloches des églises sonnent à toute volée ; les drapeaux, les banderolles flottent au vent par un soleil superbe, mille embarcations glissent sur l'onde. Jamais, à Genève, réception plus magnifique.

On peut voir par ce qui précède que de tout temps Genève s'est distinguée par l'organisation et l'éclat de ses fêtes ; on peut aussi se faire une idée des surprises que cette ville, si féconde en ressources de toute espèce, nous réserve pour le Tir fédéral de 1887.

Les ouvriers d'autrefois.

Les anciennes corporations. — Les premiers architectes. — La construction des monuments de l'antiquité et du moyen-âge. — Le compagnonnage.

Les graves événements qui ont éclaté dernièrement en Belgique, au sein des classes ouvrières, les grèves qui se succèdent dans tous les grands centres manufacturiers, font de cet état de choses une question sociale dont l'étude s'impose aux peuples et aux gouvernements. La lutte constante du travail contre le capital et de l'ouvrier contre le patron, les principes de solidarité qui s'affirment chaque jour davantage entre les travailleurs de tous pays, sont autant de faits importants, de grands problèmes, pour lesquels une solution pacifique, basée sur des concessions réciproques, se fait généralement désirer.

Ces considérations, qui préoccupent actuellement les esprits et sont assez vivement débattues dans les divers organes de la presse, nous ont paru de nature à donner une intéressante actualité aux quelques recherches historiques qu'on va lire.

C'était une coutume générale des peuples de l'antiquité d'enseigner secrètement les sciences, les arts et les métiers. Chez les Egyptiens, par exemple, les prêtres formaient des classes séparées qui se livraient à l'enseignement de quelque branche spéciale des connaissances humaines. Chaque classe faisait passer ses élèves par une série d'études et les soumettait, pour chaque degré du noviciat, à des épreuves ayant pour but de s'assurer de leur vocation, et qui restaient un mystère pour le public. Les autres castes procédaient de la même façon dans l'enseignement des arts et métiers qui étaient de leur domaine.

C'est ainsi que l'architecture était enseignée en secret par les Egyptiens, chez lesquels il y avait, outre une architecture civile, une architecture sacrée, qui puisait ses types emblématiques dans le spectacle de la nature. Les jeunes gens de toute caste qui y étaient instruits étaient en même temps initiés aux mystères de la religion et formaient, en dehors du sacerdoce, une corporation distincte, qui, sur les dessins tracés par les prêtres, édifiaient les temples et autres monuments consacrés aux dieux. Les membres de cette corporation jouissaient d'une grande estime et tenaient un rang élevé dans la société.

On retrouvait ces mêmes institutions en Grèce, où